



DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

(restauration scolaire, accueil de loisirs, vacances scolaires)

ANNEE SCOLAIRE :

Important : la préinscription aux prestations périscolaires est obligatoire, afin de bénéficier du tarif correspondant à votre quotient. Dans le cas contraire le tarif le plus élevé sera appliqué. Toute annulation doit se faire par écrit auprès du service Enfance/Enseignement.

Il est impératif de remplir un dossier pour chaque enfant.

Fiche de renseignements

Nom de l'enfant _____ Prénom _____

Date de naissance _____

Nom du responsable légal _____ Prénom _____

Adresse complète _____

Code postal – Ville _____

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

Père – Téléphone fixe _____ Portable _____ Professionnel _____

Mère - Téléphone fixe _____ Portable _____ Professionnel _____

Mail : _____

Autre _____ Téléphone fixe _____ Portable _____
(à préciser)

Ecole fréquentée durant l'année scolaire :

Maternelle Primaire

Nom de l'école _____

Je soussigné(e), Père*, Mère*, Tuteur* de l'enfant ci dessus, certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur des activités périscolaires et des règles concernant les inscriptions ou annulations. Je m'engage à les respecter faute de quoi ces prestations me seront facturées au tarif le plus élevé.

Date _____

Signature du responsable légal (père et/ou mère ou tuteur)

(*) Rayez la mention inutile

Inscriptions à la restauration scolaire pour l'année scolaire :

<p>A partir de :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tous les jours d'école (lundi, mardi, jeudi, vendredi) <input type="checkbox"/>• Certains jours de la semaine durant l'année scolaire<ul style="list-style-type: none">○ Lundi <input type="checkbox"/>○ Mardi <input type="checkbox"/>○ Jeudi <input type="checkbox"/>○ Vendredi <input type="checkbox"/>	
<ul style="list-style-type: none">• Certains jours ponctuellement <input type="checkbox"/> <p><input type="checkbox"/> Septembre le :</p> <p><input type="checkbox"/> Octobre le :</p> <p><input type="checkbox"/> Novembre le :</p> <p><input type="checkbox"/> Décembre le :</p> <p><input type="checkbox"/> Janvier le :</p> <p><input type="checkbox"/> Février le :</p> <p><input type="checkbox"/> Mars le :</p> <p><input type="checkbox"/> Avril le :</p> <p><input type="checkbox"/> Mai le :</p> <p><input type="checkbox"/> Juin le :</p> <p><input type="checkbox"/> Juillet le :</p>	

**INSCRIPTION IMPÉRATIVE 8 JOURS À L'AVANCE
ANNULATION PAR ÉCRIT 48 H AVANT**

En cas de maladie un certificat médical doit être obligatoirement remis dans un délai de 48 h au service Enfance/Enseignement

Date _____

Signature du responsable légal (père et/ou mère ou tuteur)